

Sans ministre du Numérique, et si on optait pour un CDO dans chaque ministère ?

Le Numérique n'a toujours pas de Ministère. Si un Secrétariat d'État est encore en course, Olivier Mathiot s'interroge sur ce qu'il faudrait à la France pour avancer sur le sujet : et pourquoi pas un CDO dans chaque ministère ?

Temps de lecture : minute

7 juillet 2020

Les annonces du nouveau gouvernement peuvent laisser perplexes. D'ailleurs on en débat sans concessions au sein du conseil d'administration de France Digitale. Et tout le monde n'est pas d'accord. Le constat est là, comme le dit justement notre valeureux directeur général Nicolas Brien : l'agriculture a son ministre, l'écologie a son ministre, l'éducation a son ministre... Mais le Numérique, non !?

La question mérite d'être posée cette semaine et urgemment. Les dés ne sont pas jetés et probablement le Chef du gouvernement nommera un Secrétaire d'État au Numérique : mais sera-ce suffisant ou sera-ce trop ? Je n'engage que moi dans cette tribune et je partage des éléments de réflexion personnelle. Nous n'avons pas besoin d'un ministre des startups. Mais le numérique n'est pas un secteur, pas celui des startups. Il est transversal et nécessaire, pas moins que la transition énergétique vers un monde de la production et de la mobilité moins polluant.

Nous sortons d'une crise du confinement qui a rappelé sous la contrainte à chacun et chacune que le numérique porte des réponses et des emplois. Rappelons que 7,4 millions de Français-es ont télétravaillé

pendant cette crise, donc ils étaient devant leurs écrans, efficaces. On compte 1,4 million de téléconsultations médicales. Tous les élèves de France et de Navarre, du CP à la terminale, étaient connectés avec leur établissement scolaire. Mais toute cette transformation digitale ne va pas de soi, loin de là.

La transformation numérique de notre pays est encore devant nous

Si on considère par exemple le fonctionnement de la Justice, on réalise vite que le besoin de changement, de pivot, est encore bien présent dans le mode opératoire. De plus en plus d'audiences dans nos tribunaux de commerce peuvent se tenir techniquement à distance. C'est une illustration parmi d'autres qui démontrent que " c'est possible " . Mais ce n'est pas fait ni facile. Cela peut et va fonctionner si l'effort collectif est poussé en haut de l'État. L'appel à la conscience écologique et sociale illustre bien que nous sommes encore au milieu du gué en matière numérique.

Le discours demeure ambigu, et les détracteurs du " tout numérique " nous rappellent combien, d'une part, le bilan carbone des serveurs informatiques est néfaste ; et, d'autre part combien la technologie peut s'opposer à l'humain, détruisant potentiellement des jobs et du lien social. Mais ce monde incertain dans lequel nous sommes obligés de vivre n'est pas binaire !

Sur ces 2 contradictions il existe des réponses nuancées :

- Tout d'abord, le numérique dépense de l'énergie, certes, mais il évite aussi bien des déplacements professionnels. Quand je travaillais avec le Japon, au sein de Rakuten, j'économisais nombre de vols " Paris-Tokyo " et donc de kérosène, grâce au haut débit et aux outils de téléconférence.

- Ensuite, en effet l'automatisation et la délocalisation détruisent des emplois, ce n'est pas faux. Mais les besoins de nouveaux métiers et de relocalisation sont bien réels. Elles exigent des nouvelles formations et de nouvelles façons de penser.

Donc un numérique inclusif et écologique est possible mais il demande du leadership. Et la voix française pourrait y trouver une opportunité de se faire entendre sur la scène mondiale

Un CDO, des CDOs ?

On peut penser que dans un groupe privé le CDO (Chief Digital Officer) soit un CDD (Contrat à Durée Déterminée), car la transformation digitale ne devrait durer qu'un temps avant le que le numérique n'infuse véritablement tous les services de l'entreprise (digitalisation des outils RH, financier, marketing, industriel...)

On peut donc par analogie, considérer que le rôle d'un ministre du Numérique ne soit pas une position durable, un gouvernement de transition, pourquoi pas ?

À terme, nous pouvons imaginer que des CDOs, des responsables numériques, prennent le relai dans chacune des grandes administrations de manière verticale, autonome et spécialisée. Mais nous n'en sommes pas encore arrivés à ce stade de maturité numérique en France.

2 analyses résignées possibles à la lecture de l'annonce de ce nouveau gouvernement

Soit notre Président, avant-gardiste de la *startup nation*, ne nomme aucun responsable du numérique dans son nouveau gouvernement car il considère que le sujet est déjà derrière nous. Soit il suppose que le sujet est si peu important qu'un secrétaire d'État sans moyen et dernier dans le

rang protocolaire pourra suffire à traiter les grandes questions du futur du travail, de l'entrepreneuriat, des métiers et de l'innovation en France.

J'aurais préféré pour ma part que l'on rende hommage aux travaux formidables qu'on accompli les précédents, Nathalie Kosciusko-Morizet, Fleur Pellerin, Axelle Lemaire, Mounir Majhoubi, Cedric O, qui ont tous contribué à faire avancer le " Schmilbick numérique ". On pourrait reconnaître qu'il est désormais nécessaire d'accélérer et de finaliser cette transformation digitale en sortie de crise. Maintenant, pas demain.

N'est-ce pas un sujet qui mérité un budget, un ministre, ou tout du moins un ministre délégué au numérique ? Ce serait un signal fort envoyé au monde, illustrant une volonté puissante de souveraineté numérique et de rayonnement international de la France.

Olivier Mathiot est VP de France Digitale, VP de French Tech Aix-Marseille, Président de thecamp, Business Angel

Article écrit par Olivier Mathiot